PROGRAMME DE DONS PLANIFIÉS

DON D'UNE POLICE D'ASSURANCE VIE*

Société Alzheimer RIVE-SUD 30 ANS

Si vous désirez faire un don substantiel à la Société Alzheimer Rive-Sud maintenant ou à votre décès, les polices d'assurance vie sont un très bon moyen d'exaucer ce voeu. Il existe plusieurs façons de les utiliser intelligemment.

1 FAIRE DON D'UNE POLICE D'ASSURANCE VIE DÉJÀ EXISTANTE

AVANTAGES :

- Vous faites profiter à la Société Alzheimer Rive-Sud d'un actif dont vous n'avez plus besoin pour faire un don important.
- Avec votre consentement, la Société Alzheimer Rive-Sud peut disposer de cette police de votre vivant et utiliser le fruit de cette vente pour un usage immédiat.
- Vous recevez, au moment du transfert, un reçu pour don qui correspond à la valeur marchande de la police. Si vous payez encore des primes, vous obtenez un reçu annuel pour celles-ci.

*Ce transfert d'assurance vie peut donner lieu à un gain imposable basé sur la différence entre la valeur de rachat de la police et son coût de base rajusté. Communiquez avec votre courtier, comptable et/ou fiscaliste pour vous informer.

2 ADHÉRER À UNE NOUVELLE POLICE D'ASSURANCE VIE

Vous adhérez à une nouvelle police d'assurance vie au profit de la Société Alzheimer Rive-Sud. Elle en devient propriétaire et bénéficiaire, alors que vous en payez les primes.

AVANTAGE :

- Vous recevez un reçu annuel pour don pour les primes que vous aurez versées durant l'année.

3 DÉSIGNER LA SOCIÉTÉ ALZHEIMER RIVE-SUD COMME BÉNÉFICIAIRE D'UNE POLICE D'ASSURANCE VIE DÉJÀ EXISTANTE OU À LAQUELLE VOUS VENEZ D'ADHÉRER.

Vous désignez la Société Alzheimer Rive-Sud comme bénéficiaire d'une police d'assurance vie, et ce, irrévocablement.

AVANTAGE :

- Un reçu pour don est remis à votre succession au moment de votre décès au montant du capital assuré.

PROGRAMME DE DONS PLANIFIÉS

DON D'UNE POLICE D'ASSURANCE VIE*

Société Alzheimer RIVE-SUD 30 ANS

4

REMPLACER DU CAPITAL

Faites un don immédiat à la Société Alzheimer Rive-Sud, en argent ou en lui transférant des titres cotés en bourse. Utilisez ensuite les économies d'impôts générées par le reçu pour don afin d'adhérer à une police d'assurance qui bénéficiera à votre succession.

AVANTAGE :

- Vous faites un don important à la Société Alzheimer Rive-Sud tout en assurant la protection de votre succession.

UNE BONNE IDÉE

Réduisez les coûts des primes à payer en faisant don à la Société Alzheimer Rive-Sud de titres cotés en bourse d'une valeur équivalente à vos primes. En effet, **en transférant** des titres plutôt qu'en les vendant pour utiliser le produit pour payer les primes, vous bénéficiez de l'exemption de l'impôt sur le gain en capital de vos titres cédés, ce qui réduit le coût réel des primes.

NOTE | Ces exemples sont donnés à titre indicatif seulement. Veuillez consulter vos professionnels tels conseiller financier, notaire, avocat, fiscaliste, etc.

POUR PLUS D'INFORMATION | **Direction de la philanthropie**
communications@alzheimerrivesud.ca

Société Alzheimer Rive-Sud
1160, boul. Nobert
Longueuil, Québec, J4K 2P1